



APPEL DE COTISATION 2024

NOM Prénom
Adresse complète

Numéro de cheptel :

Téléphone :

Mail :

A compléter et à retourner accompagné de votre règlement avant le 30 avril 2024
(un justificatif comptable vous sera envoyé)

Syndicat Ovin du Gard
4 A chemin des caves
30340 Saint Privat des Vieux

1 à 50 brebis au recensement..... 11 €
51 à 100 brebis au recensement 20 €
101 à 200 brebis au recensement 35 €
201 à 300 brebis au recensement 58 €
> 301 brebis au recensement 72 €

+ Abonnement collectif à la revue «Pâtre»
Facultatif 74 € TTC (10 numéros)

TOTAL COTISATION
Chèque à établir à l'ordre du Syndicat Ovin du Gard

Par virement bancaire : Crédit Agricole
Syndicat des producteurs ovins du Gard
IBAN : FR76 1350 6100 0000 3301 7500 152
BIC : AGRIFRPP835

(Précisez dans le virement votre nom prénom et numéro de cheptel - voir en haut)

** Pour les éleveurs en cours d'installation, pour les deux premières années d'installation, le conseil d'administration a décidé d'une réduction de 50 % de la cotisation à partir de 51 brebis*